

Le 26 juillet 2017

Autorité des marchés financiers du Québec
Alberta Securities Commission
British Columbia Securities Commission

Madame,
Monsieur,

S'il vous plaît, veuillez noter que les « États financiers condensés intermédiaires pour la période de trois mois terminée le 28 février 2017 », déposés sur SEDAR le 28 avril 2017, ont été déposés à nouveau. Ce dépôt est requis à la suite de certaines corrections qui ont été apportées au document, lesquelles sont décrites ci-dessous.

1. Dans l'« État condensé intermédiaire du résultat net et du résultat global » pour la période de six mois terminée le 28 février 2017, le montant des services professionnels de 52 249 \$ et le montant de perte nette et résultat global de (75 517)\$ ont été modifiés respectivement pour 57 649 \$ et (80 917)\$.
2. Dans l'« État condensé intermédiaire des variations des capitaux propres », le montant du déficit au 31 août 2016 de (11 412 144) \$ et le total des capitaux propres au 31 août 2016 de (481 010) \$ ont été modifiés respectivement pour (11 458 944) \$ et (527 810) \$. De plus, la perte nette et résultat global pour la période de six mois terminée le 28 février 2017 de (75 517)\$ a été modifiée pour (80 917)\$. Les totaux au 28 février 2017 ont été ajustés en conséquence.
3. Dans l'« État condensé intermédiaire de la situation financière au 28 février 2017 », le montant des taxes à la consommation à recevoir de 56 596 \$ a été remplacé par 9 796 \$, le total de l'actif de 71 905 \$ a été remplacé par 25 105 \$, le montant de dettes d'exploitation de 238 332 \$ a été modifié pour 243 732 \$, le total du passif de 628 432 \$ a été modifié par 633 832 \$, le déficit de (11 487 661)\$ a été remplacé par (11 539 861)\$, le total des capitaux propres négatifs de (556 527) \$ a été remplacé par (608 727) \$ et le total des passifs et des capitaux propres de 71 905 \$ a été remplacé par 25 105 \$.
4. Dans l'« État condensé intermédiaire de la situation financière au 31 août 2016 », le montant des taxes à la consommation à recevoir de 70 330 \$ a été remplacé par 23 530 \$, le total de l'actif de 88 692 \$ a été remplacé par 41 892 \$, le déficit de (11 412 144) \$ a été remplacé par (458 944) \$, le total des capitaux propres négatifs de (481 010) \$ a été remplacé par (527 810) \$ et le total des passifs et des capitaux propres de 88 692 \$ a été remplacé par 41 892 \$.
5. Dans l'« État condensé intermédiaire des flux de trésorerie », colonne du 28 février 2017, le montant de perte nette et résultat global de (75 517)\$ a été remplacé par (80 917)\$ et la variation nette des éléments hors caisse liée aux activités opérationnelles de (5 036)\$ a été remplacé par 364 \$.

6. Dans la note complémentaire 2 « Base d'établissement », dans la section « Hypothèse de la continuité de l'exploitation », au troisième paragraphe, nous devrions lire (corrections soulignées) :

« La Société a subi une perte nette de 39 197 \$ au cours de la période de trois mois terminée le 28 février 2017 (29 février 2016 - 48 947 \$), a accumulé un déficit important au 28 février 2017 et a généré des flux de trésorerie négatifs liés aux activités opérationnelles. Par conséquent, la capacité de la Société à poursuivre son exploitation est incertaine. La Société a des besoins en capitaux, notamment pour le paiement de ses dettes d'exploitation et des effets à payer. La Société recherche du financement additionnel, et la capacité de la Société à poursuivre son exploitation dépend de cette initiative en temps opportun et à des conditions satisfaisantes. »

7. Dans la note complémentaire 5 « Dettes d'exploitation », colonne du 28 février 2017, le montant de comptes fournisseurs et frais courus de 155 485 \$ a été remplacé par 160 885 \$, le total des dettes d'exploitation de 238 332 \$ a été remplacé par 243 732 \$ et le montant de comptes fournisseurs qui n'avaient pas été remboursés à leur échéance de 129 904 \$ a été remplacé par 135 304 \$.
8. Dans la note complémentaire 11 « Renseignements complémentaires à l'état des flux de trésorerie », colonne du 28 février 2017, le montant concernant les dettes d'exploitation de (8 770)\$ a été remplacé par (3 370)\$ et le total de (5 036)\$ a été remplacé par 364 \$.
9. Dans la note complémentaire 12 « Instruments financiers », sous « Risque de liquidité », le montant de passif courant de 628 432 \$ a été remplacé par 633 832 \$.

5. La note complémentaire 14 « Événement postérieur » a été ajoutée. Elle se lit comme suit :

« La Société a conclu des conventions de prêts totalisant 147 500 \$ après la fin du trimestre. En vertu de ces conventions, la Société s'engage à rembourser les sommes encaissées au plus tard six mois à compter de la signature de l'entente. Ces emprunts portent intérêt au taux de 12 % et tout intérêt impayé à son échéance portera également intérêt au même taux. »

En plus de ce qui précède, d'autres modifications mineures ont été apportées aux états financiers condensés intermédiaires pour la période de trois mois terminée le 28 février 2017.

(signé) Jean St-Hilaire

Jean St-Hilaire, président
Investissements TSPL inc.